

ERIC LUCAS

Autiste à haut potentiel altruiste

Défenseur international des autistes - Expert en autismologie

Fondateur de AutisticAlliance.org, Autistan.org, et WNLDO.org

Rescapé de la psychiatrie française

Suppliqué administratif français depuis 1994

Demandeur d'asile au Brésil depuis 2017

ERICLUCAS.org



20170801_EL—AdmFR

_Supplique-Adm-FR

__Message-pour-tenter-avancer-un-peu

-par-rapport-au-supplique-administratif-français

-(de-15ans-1mois-1semaine-1jour)

Mme / M. la personne chargée d'aider les autistes

Gouvernement de la France Souveraine

Hôtel Matignon

57, rue de Varenne

75700 PARIS - France

premier-ministre@cab.pm.gouv.fr

Contexte :

- **supplique administratif** perpétré par l'Etat français depuis plus de 15 ans sur un handicapé (moi-même) ;
- **non-application de l'article L.246-1 du CASF** (notamment) lequel implique une "obligation de résultats" ;
- **absence d'assistance, d'interlocuteur(s), de réponses, etc.** ;
- **absence de fourniture des "aménagements raisonnables"** prévus par les lois et conventions ;
- **refus de considérer** les dérogations et mesures faciles à appliquer pour satisfaire la garantie du "**meilleur état de santé mentale**" auquel la France s'est engagée face à l'ONU ;
- **honte de l'humanité - et tout le reste...**

Rio de Janeiro, le 1er août 2017

Madame ou Monsieur la personne de l'Administration française chargée d'aider les autistes (si elle existe – ou, à défaut, ce qui en tient lieu)

J'ai besoin que quelqu'un dans l'Administration française me dise **enfin** où je peux **trouver de l'aide pour m'en sortir avec les suppliques administratifs** perpétrés contre moi et mon ami par l'Etat français.

Naturellement, l'idéal serait de faire cesser immédiatement les dits suppliques, en commençant bien sûr par celui relatif aux "injustices dans la gestion du titre de séjour de mon ami-soutien-de-vie en tant qu'autiste", qui dure maintenant depuis **QUINZE ans, un mois, une semaine et un jour**.

Mais en toute logique, si l'Etat n'est même pas capable de me fournir ni assistance ni même au moins un interlocuteur, **MALGRE UNE RECENTE GREVE DE LA FAIM DE DEUX SEMAINES DANS CE BUT, ignorée et méprisée comme tout le reste**, alors il est hélas probable que cet Etat irresponsable (= "qui ne répond pas") pourra encore moins mettre fin au calvaire injuste qu'il impose aussi ~~bêtement~~, lamentablement (**ET INUTILEMENT**!).

Si personne dans le cloaque administratif n'arrive à comprendre l'injustice insigne et insoutenable constituée par le fait de **pourrir, pendant quinze ans, sans raison, et contre toutes les preuves de discrimination et d'absurdité, la seule relation humaine positive (et salutaire) que j'avais réussi à trouver en plus de 30 ans de recherches, alors que cela est très très difficile à trouver pour un autiste**, et que "normalement" les services publics devraient tout faire pour favoriser une telle entreprise au lieu de s'acharner à la rendre infernale et à nous rendre dingues, alors je ne sais pas très bien à quoi ça sert de perdre mon temps à tenter

de discuter avec des êtres ~~anthropomorphes-dénués de cerveau~~ et de coeur, du moins pendant leur travail, et incapables d'avoir le courage d'affronter les évidences et de débrayer la machine, ce qui est toujours possible quand on veut vraiment. *(Pas la peine de me raconter d'histoires, j'ai bien compris le système, je suis allé très loin là-dedans.)*

Dans ces conditions, et pour éviter de souffrir bêtement en implorant grâce en vain auprès de *burocratortionnaires* aveugles, automatiques et "pas concernés", peut-être qu'il conviendrait que je cherche de l'aide pour essayer de porter plainte contre cet Etat ~~fantoche~~, à moins que d'autres tentatives (~~nouvelle grève de la faim, médiatisation, ridiculisation de l'Etat, organisation de Troubles Autistiques Nationaux en France à partir de fin 2017, etc.~~) ne puissent enfin permettre à votre Administration ~~ahurie~~ de tendre un peu l'oreille et de ~~daigner~~ prendre les mesures qui s'imposent de toute évidence, d'un point de vue de commun mortel, c'est à dire d'un humain, ~~pas d'un je-ne-sais-pas-quoi-se-croyant-juste-en-défendant-un-système-injuste~~ (~~consternant...~~), juché sur son piédestal céleste, incapable de baisser la tête pour n'en pas voir la ~~putréfaction infecte~~ de la base.

Je vous demande encore une fois, à nouveau et comme toujours, de me répondre, de me conseiller, de me fournir l'assistance à laquelle j'ai droit

(au moins pour réduire l'intensité de la souffrance, puisque vous dites que vous ne pouvez même pas arrêter votre propre machine-à-broyer-les-personnes-vulnérables).

Si au minimum vous pouviez essayer d'envisager de produire un quelconque vague signe d'une sorte de velléité pour montrer que vous voudriez donner une suite de nature favorable à mes requêtes (*hautement documentées et argumentées depuis tant d'années*), par exemple par le moyen d'une réponse teintée d'espoir (*et de bonne foi – oui je sais je suis naïf*), alors l'image d'une France humaniste, généreuse, intelligente et solidaire, résisterait mieux aux dénonciations de ceux et celles qui savent à quel point c'est une imposture, parce qu'il vivent cette infamie au quotidien (*le million de citoyens constitué par les autistes avec leurs familles*).

Naturellement, vous comprendrez que je ne propose plus d'aider l'Etat français à mieux comprendre l'autisme, et j'espère que mon nom a été enlevé du groupe de pilotage (*encore une fumisterie dont je me suis désolidarisé*) des récentes recommandations autisme adultes HAS / ANESM.

Si vous croyez que je suis juste un enquiquineur ou un fou furieux, vous n'avez vraiment rien compris. Heureusement, il y a d'autres pays, moins prétentieux et moins "souverainement injustes et odieux".

Avec toutes mes excuses pour le fait d'être inadapté, énervé, malpoli, etc etc ~~et pardon de déranger et d'oser me plaindre~~, je vous prie de croire, comme toujours, en l'assurance ici polie de mon très grand écoeurement (~~euphémisme~~) qui aimerait vouloir être respectueux.

Vive la France...

Merci et encore pardon de toujours venir vous embêter avec mes calvaires ; j'imagine à quel point ça doit être pénible de devoir recevoir et ignorer toutes mes lettres, quand on n'a pas l'habitude de souffrir.

Eric LUCAS

(signature (non publiée))

ANNEXE : Rappel d'un de mes innombrables courriels-morts, pris au hasard :

Objet : Re: Demande officielle relative aux **aménagements raisonnables** dans le dossier " Quatorze ans ans de "cauchemar titre de séjour" (Eric LUCAS, autiste)"

À : DESTAIS Nathalie <***@elysee.fr>, premier-ministre@cab.pm.gouv.fr, jean-daniel.montet-jourdran@***.gouv.fr, CAB-PHE-SP@sante.gouv.fr, Etienne.PETITMENGIN@***.gouv.fr, Valerie TOUTIN-LASRI <Valerie.TOUTIN-LASRI@***.gouv.fr>, Christiane.J***-B***@***.gouv.fr, Carole L*** <carole.l***@***.org>

Le 3 novembre 2016 à 20:50, Eric LUCAS (Alliance Autiste) <eric.lucas@allianceautiste.org> a écrit :

Madame Destais
Monsieur Valls
Monsieur Montet-Jourdran
Madame Neuville
Monsieur Petitmengin
Madame Toutin-Lasri
Madame J***-B***
Madame L***

Je suis désolé mais faute de réponses je ne sais toujours pas où m'adresser pour faire cesser définitivement cette torture (et je demande une assistance (traduction, etc.) pour vous la faire comprendre).

Pour les personnes qui ne voient toujours pas le rapport entre la situation de mon ami-soutien-de-vie, l'injustice insigne subie depuis 14 ans, et mon état de détresse morale et mentale permanent (et d'irritation immense), je ne puis que vous inviter à consulter les dizaines de lettres où j'explique cela (parmi les centaines envoyées en vain ces dernières années, depuis 2013).

Toute étude superficielle de ce dossier serait de nature à entraîner des décisions rapides et inappropriées (et c'est d'ailleurs ce qui se passe depuis 14 ans, ce qui explique en grande partie le côté interminable de cette affaire), et ce d'autant plus si l'autisme n'est pas pris en compte dans cette affaire, grâce à la consultation d'un spécialiste reconnu et me connaissant, comme le Dr Gepner, chose que je ne vois nulle part en tant qu'élément pris en compte dans les décisions administratives m'affectant ici.

A défaut de comprendre, et vu que de toute façon je ne reçois pas de réponses, vous saurez peut-être que ce sujet est très grave pour moi si je finis par être contraint de faire une grève de la faim en janvier prochain, dans un espoir - certes dérisoire- de vous montrer à quel point cette souffrance est insupportable pour moi.

“Surtout, soyez toujours capables de ressentir au plus profond de votre cœur n'importe quelle injustice commise contre n'importe qui, où que ce soit dans le monde.” (Ernesto Rafael Guevara de la Serna)

Est-ce que vous croyez que si je suis touché par l'injustice affectant les autistes de par le monde, et que je me bats du lever au coucher à ce sujet, je ne souffre pas en pensant à celle infligé à deux humains en particulier (moi et mon ami) ?

En plus de ma demande de cessation immédiate de la souffrance mentale due à l'injustice, je vous prie de m'indiquer où sont les **"aménagements raisonnables"** me permettant de moins souffrir dans ce cauchemar, et en quoi mes demandes incessantes de cessation du cauchemar titre de séjour depuis tant d'années entraîneraient un coût, un risque, ou un autre problème.

Ne pas comprendre que j'ai un besoin viscéral que la souffrance et l'injustice imposées à mon ami-soutien-de-vie, c'est ne pas avoir de cœur (ou même de sens logique).

Si les services imposant cette souffrance injuste, inutile et interminable, ne sont pas en mesure de faire preuve d'humanité, de compassion (et de discernement à l'égard des aménagements nécessaires), je pense qu'il est opportun de s'interroger sur le bien-fondé de leurs décisions, lesquelles ne reflètent assurément pas la volonté des usagers, et ne participent pas à l'élaboration de conditions de vie meilleures (preuve : 14 ans de souffrances, avec un bénéfice nul pour la collectivité).

Je remercie chaque destinataire de bien vouloir prendre en considération ma souffrance et mes demandes de cessation immédiate, et de me répondre.

(...)

Je cite un passage du rapport récent du Gouvernement sur l'application de la CDPH de l'ONU

(http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2016/10/rapport_du_gouvernement_en_application_de_la_convention_internationale_de_lonu_sur_les_droits_d_es_personnes_handicapees_.pdf) :

"L'aménagement raisonnable répond à un problème individuel, ce qui le distingue de l'accessibilité qui s'adresse à tous. La notion d'aménagement est comprise comme l'adaptation d'une règle ou d'une situation de façon à prendre en compte les besoins spécifiques d'une personne handicapée. L'aménagement doit être raisonnable, au sens où il doit s'intégrer dans un cadre organisationnel normal, répondre à un besoin d'utilisation à la fois fréquent et durable, constituer un facteur d'amélioration de la vie sociale et/ou professionnelle, avoir un impact limité sur l'environnement et les autres personnes et ne pas demander d'efforts financiers irraisonnables. En outre, il doit renforcer la sécurité et l'autonomie de la personne handicapée."

J'aimerais aussi que l'on m'indique où est l'assistance censée m'aider à supporter la souffrance morale "criante" (cf. crises en fichiers audio) engendrée par cette injustice qui dure depuis tant d'années, dans l'indifférence générale, qui plus est.

Ce courriel est une demande supposant des réponses. Ce n'est pas uniquement une "plainte".

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de ma respectueuse considération, très très fatigué. Tant va la cruche à l'eau...

Eric LUCAS

Autiste à haut potentiel altruiste
eric.lucas@allianceautiste.org
<http://AllianceAutiste.org> (AA)

ONG d'autistes pour l'entraide et la défense globale des autistes
enregistrée en France sous le numéro W691085867

